



PAR COURRIEL

[REDACTED]

Montréal, le 7 juillet 2020

[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]

Objet : Demande d'accès aux documents
N/Réf. : 0801-01-2020-2021-088

Madame,

Par la présente, nous accusons réception de votre demande reçue le 30 juin et transférée le même jour à la responsable de l'accès à l'information, laquelle vise à obtenir une copie du Programme d'accueil de formation des nouveaux juges administratifs au Tribunal administratif du Québec.

Après analyse de votre demande en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1), nous vous informons que les informations demandées peuvent vous être communiquées. Donc, vous trouverez ci-joint le Programme de formation – Accueil des juges administratifs.

Espérant le tout conforme à vos attentes, veuillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

ORIGINAL SIGNÉ

Julie Baril

Directrice des affaires juridiques
Responsable de l'accès aux documents des organismes publics
et de la protection des renseignements personnels

p. j. Programme de formation